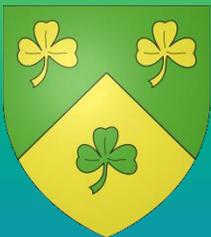


Bulletin municipal

# La Trinité du Mont

Septembre 2020



**SAS COMBI LOC**

46 Rue de la Réserve  
76170 LA TRINITE-DU-MONT

# LE MOT DU MAIRE



Chers Montoises, chers Montois

Nous voici dans une période de rentrée très particulière. Depuis mars, nous vivons différemment, et le COVID perturbe nos habitudes ou routines. J'espère que vous allez tous bien et que, quel que soit votre âge, vous avez pu passer cette période dans les meilleures conditions.

La rentrée.

C'est aussi notre école qui fait le plein, avec près de 100 enfants répartis dans les 4 classes du village et souvent une soixantaine d'enfants le midi à la cantine.

C'est encore les activités proposées dans la salle polyvalente avec les activités habituelles comme la gym douce le mardi matin, la gym moins douce le jeudi soir, et nouvellement du qi gong et du tai chi le lundi en fin d'après-midi.

C'est toujours également l'athlétisme avec l'AS montoise qui reconduit ses activités pour les jeunes comme les moins jeunes, ou encore le scrap booking pour la réalisation de cartes, albums ou autres petits objets en papiers spéciaux. Vous aurez tous les renseignements et contacts sur le site Internet ou en téléphonant à la mairie.

Pour l'instant, les jeux le mardi après-midi ne sont pas repris à cause du virus. Ce covid va aussi perturber les activités des associations du village, ainsi que les réunions prévues chaque année. En effet, il n'y aura pas le bal folk, ni de soirée téléthon, ni le repas des séniors (reporté plus tard en fonction de l'état de santé autour de nous). Les travaux également prévus rue de la réserve sont aussi retardés, tout comme, encore, les raccordements à la fibre qui étaient finalement annoncés fin 2020.

Sans continuer sur les effets du COVID, 2020 sera une année particulière pour notre village, avec un budget serré proposé par vos élus. En 2019, nous avons eu des dépenses de fonctionnement supérieures à nos prévisions. Il convient de limiter ces dépenses afin de pouvoir réaliser quelques-unes de nos propositions faites lors de la campagne électorale. Cela se traduira par des économies, comme par exemple, l'extinction des candélabres la nuit entre 23h et 5h, ou encore le gel des indemnités des élus. Ce bulletin ne sera plus systématiquement distribué dans vos boîtes aux lettres, mais sur demande uniquement et à disposition à la

mairie ou encore au format électronique sur notre site Internet. Certaines aides seront maintenues (aide transport scolaire) et d'autres modifiées. Ainsi, l'aide énergie offerte systématiquement aux foyers non imposables est dorénavant sujette à un examen des ressources du foyer par la commission sociale. Il convient d'aider mieux, les familles en grande difficultés plutôt que systématiser cette donation. Je souhaite également que toutes les familles en difficulté se renseignent à la mairie afin d'étudier les aides envisageables.

Avec les modifications des financements des communes par l'état, nous n'avons que peu de visibilité sur nos moyens à court ou moyen termes. Il faudra donc faire encore plus attention aux dépenses afin de toujours proposer les services essentiels à notre village, en espérant également que la nouvelle gouvernance de notre communauté d'agglomération puisse d'avantage aider les petites communes comme la nôtre. Nous aurons d'ailleurs prochainement la livraison des 21 logements proposés à la location par Logéo Seine Estuaire (rue de la réserve). Peut-être seront nous forcés d'accueillir encore plus d'enfants à l'école et alors modifier notre fonctionnement à la cantine avec l'éventualité de faire services avec des charges de personnels supérieures.

A l'image de la période que nous venons de vivre et qui n'est pas terminée avec toutes les contraintes sur notre vie, nos déplacements et nos activités aussi bien professionnelles que de loisirs, notre situation est assez floue. Qu'aurons-nous le droit ou la possibilité de faire dans les semaines ou les mois qui viennent ? Quand retrouverons-nous un rythme et un fonctionnement normal ? Je suis comme tout le monde dans l'incertitude totale. N'hésitez pas à nous faire part de vos difficultés de tous ordres afin d'une part d'être informé des situations diverses rencontrées par les Montoises et Montois, et d'autre part de pouvoir vous aider dans la limite de nos moyens.

Pour finir sur une note positive, je vous souhaite à toutes et tous une très bonne fin d'année 2020 et j'espère vous retrouver nombreux aux vœux du maire en janvier 2021.

Hugues DUFLO

# LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

## AACH

### Président Daniel HARDY

Au travers des manifestations sportives et culturelles l'association récolte des fonds qui sont reversés au téléthon et à trois œuvres différentes (ex. Handi'chiens secours populaire etc....)

Au cours de l'année les membres organisent :

- 1 mai matin vente de muguet après midi thé dansant
- mois de juin et septembre concours de pétanque
- mois de juin journée sportive avec randonnée pédestre cyclotourisme
- mois de septembre sortie motos
- mois d'octobre vente de citrouilles et autres légumes - soirée théâtre - soirée beaujolais nouveau
- fin novembre diner dansant

## ACPG-CATM

### Président : Daniel PICAVET

S'agissant d'une association d'anciens combattants la principale activité est celle du devoir de mémoire et notamment les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

Elle organise également au mois de mars un repas dansant et au mois d'octobre un bal folk.

Même si vous n'êtes pas ancien combattant il vous est possible de vous inscrire en tant que membre sympathisant.



## MONTSCRAP

### Présidente : Agnès LEBLOND

Montscrap est donc une association de passionnées de scrapbooking. Ce loisir créatif permet la création de cartes, albums photos, marque pages et petits objets faits de papiers spéciaux.

Nous préparons, bénévolement, 4 fois par an des paniers remplis de cartes et autres petites choses pour les enfants hospitalisés à l'hôpital Monod au Havre. Les cartes ou marque-pages sont déposés dans les plateaux des enfants à des moments où ils sont plus vulnérables (anniversaires, fêtes ou bien baisse de moral).



# LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

## GYM VOLONTAIRE



Association de Gymnastique Volontaire de La Frénaye



JOUR	ACTIVITES	HORAIRES	LIEU *
LUNDI	<b>Zumba</b>	19h15 – 20h15	La Frénaye
MARDI	<b>Gym fitness</b>	9h – 10h	La Frénaye
	<b>Gym Séniors</b>	<b>10h15 – 11h15</b>	<b>La Trinité</b>
	<b>Step</b>	19h – 20h	La Frénaye
JEUDI	<b>Gym soutenue</b>	19h15 – 20h15	La Frénaye
	<b>Gym fitness</b>	<b>19h15 – 20h15</b>	<b>La Trinité</b>
VENDREDI	<b>Gym Séniors</b>	10h30- 11h30	La Frénaye
	<b>Pilates</b>	17h30- 18h30	La Frénaye

\* LA FRENAYE salle des Olympiades

### LA TRINITE DU MONT salle Bernard Varin



TARIFS	Frenaysien ou Montois		Extérieur	
	Adulte	Mineur + 13 A	Adulte	Mineur + 13A
1h à 2h	100€	95€	110€	115€
3h à 5h	120€	115€	130€	125€

L'association propose aussi différents cours à la Frénaye. L'adhésion donne droit à une pratique sur les deux villages.

Renseignements: 06 20 50 57 02



# LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

## ASSOCIATION LE TIGRE BLANC

ENSEIGNEMENT DU TAÏ CHI CHUAN

Le Taï Chi pratiqué est : « la forme yang, forme longue dite de Pékin en trois parties ». Le Taï Chi Chuan est un art martial interne, forme de **méditation active**, il favorise la circulation de l'énergie dans le corps en mouvement et peut être pratiqué à n'importe quel âge.

Le Qi Gong apporte rééquilibrage énergétique et des effets thérapeutiques reconnus.



\* POSSIBILITÉ DE FAIRE 3 SÉANCES DE  
DECOUVERTES GRATUITES

Les cours sont dispensés le lundi et  
mardi :

salle d'Alvimare 17H15 18H15 pour le  
Qi Gong et 18h30 à 20h pour le Taï Chi  
salle de la Trinité du Mont mêmes  
jours , mêmes horaires

Pour tous renseignements  
complémentaires s'adresser à :  
Chantal : 06.17.81.70.79 /mail :  
chantal-hue@sfr.fr  
Alain : 06 13 37 11 64

### Cotisations TAI CHI

	Adhésion	Cotisation	Annuel	Trimestre
Adulte seul 1 cours	8€	150€	158€	58 et 2X50
Adulte seul 2 cours	8€	180€	188€	68 et 2X60
Couple 1 cours	16€	270€	286€	106 et 2X90
Couple 2 cours	16€	330€	346€	96 et 2X125

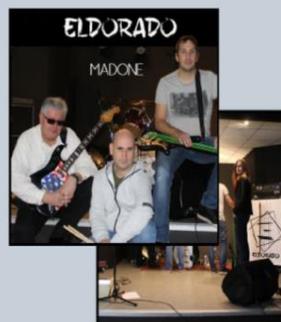
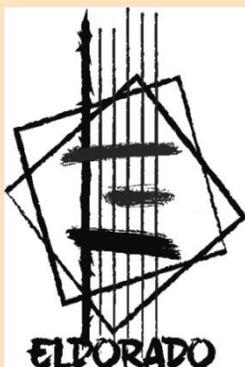
### Cotisations QI GONG

	Adhésion	Cotisation	Annuel	Trimestre
Adulte seul 1 cours	8€	120€	128€	48 et 2X40
Couple 1 cours	16€	150€	166€	56 et 2X55

## EI DORADO

L'association a été créée en 2017. Elle a pour but premier de promouvoir les représentations Publiques ou privées du groupe de musique Eldorado. Elle assure la communication, la diffusion, l'organisation d'événements et les enregistrements studio du groupe de musique.

La véritable direction de l'association est avant tout le partage de la musique et le plaisir que la musique peut procurer.



DÉCOUVREZ L'ALBUM  
**MADONE**

Disponible sur toutes les plateformes d'écoute en ligne.



# LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

## AS MONTOISE

**Président : Sébastien DESMARESCAUX**

L'**A.S Montoise** fait sa rentrée sportive le 2 Septembre 2020. Les entrainements se dérouleront encore cette année tous les Mercredis de 18h30 à 20h30.

Nous acceptons tous les athlètes à partir de l'âge de 6 ans peu importe le niveau.

Un certificat médical pour la pratique de l'athlétisme vous sera alors demandé. Vous pouvez venir effectuer un essai avant de prendre un engagement.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter

Mr Desmarescaux Sébastien : 06 07 14 07 79

Mr Bettahar : 06 86 18 49 79

ou par mail au [as.montoiseathletisme@gmail.com](mailto:as.montoiseathletisme@gmail.com).

Sportivement,





## A.S Montoise

### Adhésion 2020/2021

Prénom : ..... Sexe : M F  
Date de naissance : ..... O O  
Adresse : N° : ..... Rue : .....  
CP : ..... Ville : .....  
Tél (fix) : .....  
Tél (mobile) : .....  
E-mail (obligatoire) : .....@.....

**Joindre un certificat médical (obligatoire) + 2 photos d'identité**  
(contre-indication(s) médicale(s) et allergie(s))

Signature :  
En signant ce document, je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et l'en accepte les conditions.

	Nouvel adhérent	Adhérent 2019/2020	
Né entre :			
2000 et avant :	55,00 €	45,00 €	..... €
2001 et 2002 :	50,00 €	45,00 €	..... €
2003 et après :	40,00 €	37,00 €	..... €
		Montant à régler	..... €

Une remise exceptionnelle est accordée par notre fédération pour les adhérents 2019/2020 suite au **Covid**

# INFOS LOISIRS ET EVENEMENTS

## JOUEURS DE CARTES

Le mardi tous les 15 jours les joueurs ont l'habitude de se réunir à la salle du conseil.

Malheureusement en raison du COVID, cette activité ne peut reprendre actuellement. Nous espérons que la situation s'améliorera rapidement afin que nous puissions nous retrouver et passer de bonnes après-midi.

Nous vous tiendrons informés.



## REPAS DES ANCIENS

Comme vous le savez depuis mars 2020 notre vie privée, familiale, professionnelle, sportive et aussi associative est bouleversée par la covid19. Les membres de la commission sociale ( CCAS ) avaient prévu pour le 29 novembre le repas des seniors mais vu le peu d'amélioration pour combattre le virus, nous avons décidé de l'annuler pour cette année. Même si cette décision nous pèse, car nous sommes toujours heureux de nous retrouver, nous pensons qu'il s'agit de la solution la meilleure.



## HALLOWEEN

Le traditionnel défilé des enfants pour Halloween est annulé pour cette année



## VENTE DE LEGUMES

Si la situation COVID le permet la vente de citrouilles et autres légumes et fruits au profit des AACH ( Téléthon ) aura lieu du jeudi 14 au samedi 16 octobre 2020 , dans la salle du conseil municipal .

Les horaires exacts seront communiqués ultérieurement



# UN PEU D'HISTOIRE

Le Village de la Trinité du Mont,

Situé sur la voie romaine de JULIOBONA à GRAVINUM (Lillebonne à Grainville-la-Teinturière), le village c'est d'abord appelé en 1240 SANCTA-TRINITAS ; il faut attendre 1319 pour rencontrer le qualificatif de « Mont ».



La mairie – École au début du XX<sup>e</sup> Siècle

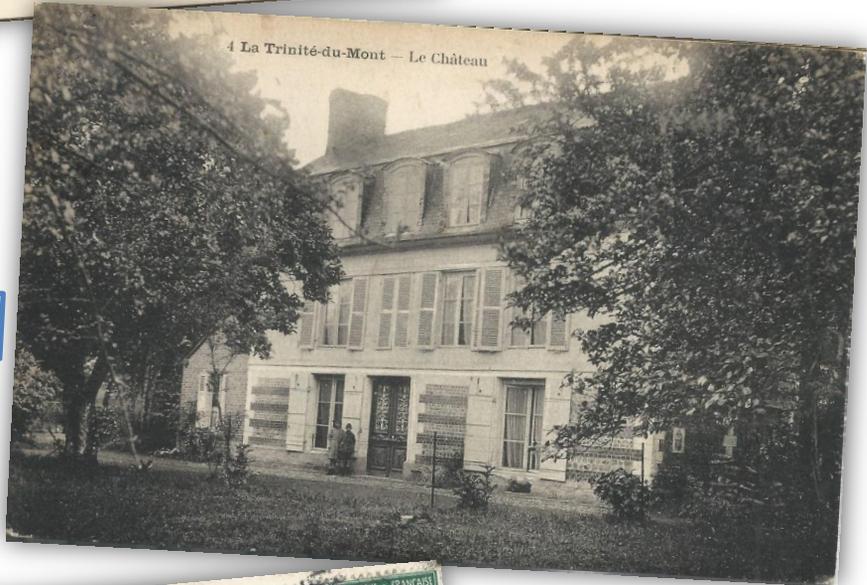
A cette époque, le village dépendait de l'abbaye de la Sainte Trinité de Fécamp et de ses moines.

On trouve dans le livre de l'abbé Héronval (chanoine honoraire, curé de Lillebonne) paru en 1897, la trace du Fief de Racinai à la Trinité du Mont, possédé vers 1500, par Madame Maçon de Malembert de Rallemont, et qui dépendait de la seigneurie de Lislebonne.

# UN PEU D'HISTOIRE



La ferme Authouart,  
située sur la  
départementale



Le Château



le presbytère  
carte datée de 1908



pour tous,  
toute la vie,  
partout



## Communiqué de presse 2 juillet 2020

### Dès maintenant 450 postes ouverts (dont plus de 150 en CDI)

### Le réseau ADMR de Seine-Maritime lance sa campagne de recrutement.

**Rappelons que pour 2019, ce sont 433 postes qui ont été pourvus dont 133 CDI ! Cette campagne vise à remplacer les départs, conforter et développer ses services. Les recrutements ont lieu tout au long de l'année sur tout le territoire seinomarin, avec une possibilité de parcours de formation interne (académie ADMR).**

La mission première de l'ADMR est de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles. L'ADMR s'adresse à des personnes en capacité de choisir la prestation qui leur convient.

**Le réseau ADMR de Seine-Maritime** est constitué de 50 services et associations sur l'ensemble du département 40 services d'aide à domicile, 1 Association départementale des TISF, 2 Services de Soins Infirmiers à Domicile ADMR, 1 Centre de Santé Infirmier, 2 CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination), 1 service de portage de repas et 2 associations de Bénévoles, 1 450 salariés, 250 bénévoles.

Les Associations ADMR peuvent intervenir sur les services suivants : ménage, repassage, repas à domicile, portage de repas, transports des personnes, courses, téléassistance, mandataire (accompagnement juridique des particuliers employeurs, accueil familial, garde d'enfants, soins à domicile, ...), accompagnement des aidants, soins à la personne....

Les postes proposés sont essentiellement des postes de :

- Aide à domicile : vous interviendrez au domicile de personnes âgées, auprès de familles ou de personnes handicapées pour une série de tâches très diverses. Les profils types Auxiliaires de Vie aux Familles (ADVF) sont les bienvenus.

Pour accompagner l'intégration de nouveaux salariés n'ayant pas les compétences ou d'expérience, une nouvelle Académie ADMR est lancée dès le mois de septembre 2020.

L'Académie ADMR, c'est une formation, un stage, un contrat !

En partenariat avec Pôle Emploi, des réunions d'information vont être programmées (dates à venir). Ce recrutement est destiné aux demandeurs d'emploi non diplômés, ni expérimentés dans le domaine de l'aide à domicile.

N'hésitez pas à prendre contact avec Madame Sandra BARBARAY au 02.32.93.82.43 ou entrez directement en contact avec votre agence Pôle Emploi.

Une adresse centralisée permettra de prendre en compte les candidatures et l'ADMR pourra vous recontacter tout au long de l'année, candidatez sous [recrutement@fed76.admr.org](mailto:recrutement@fed76.admr.org) ou [www.admr76.org](http://www.admr76.org)

*Retrouvez-nous sur Facebook et twitter !*



# INFOS LOCALES ET SOCIALES

## COMMISSION SOCIALE



Afin d'enrichir la liste des personnes que nous contactons en cas de canicule ou pandémie, sachez qu'il nous est possible d'ajouter toute personne susceptible d'être confrontée dans sa vie quotidienne à un problème, quel qu'il soit.

Dans ce cas, les membres de la commission sociale prendront en compte les appels afin d'intervenir auprès de la personne concernée.

Pour se faire connaître, il suffit d'appeler la mairie au 02.35.38.03.93 en précisant vos coordonnées, nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.

## AIDE POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE

Les collégiens et lycéens sont concernés par cette aide. Pour en bénéficier, il faut fournir un RIB et la copie de la carte de transport au nom de l'élève avant le 15 décembre. Une aide de 32,50€ sera versée par virement à partir de janvier.

# CANTINE ET PERISCOLAIRE

Depuis le 28 juillet dernier, les parents peuvent s'ils le désirent régler la cantine et la périscolaire par carte bancaire pour les sommes inférieures à 300 euros, chez les buralistes suivants :

- Le Titan 70 rue Victor Hugo à Lillebonne
- Le Totem 25 rue Henri Messenger à Notre dame de Gravenchon
- La Tourelle 1 place Desgénétais à Bolbec
- Le Villie 3 rue des Martyrs à Bolbec



# SECURITE

## Chères Montoises, chers Montois,

Nous avons été informés que durant ces derniers jours, plusieurs personnes âgées, résidentes en Seine-Maritime, ont été victimes de vol par ruse. Les auteurs n'hésitent pas à se faire passer auprès des victimes pour des agents des eaux, des vendeurs de calendriers, des policiers ou des gendarmes par exemple.

Le réflexe à avoir est de signaler tout démarchage suspect en appelant le 17.

### LES 5 RÈGLES D'OR POUR LES SENIORS



Pour vous protéger des vols par ruse (faux policiers, gendarmes, agents des eaux ou de l'électricité ...) ainsi que des escroqueries

- 1** JE N'OUVRE PAS MA PORTE À UNE(1) INCONNUE(1) ET J'UTILISE UN ENTREBAÏLLEUR OU UN VISEUR OPTIQUE
- 2** JE NE ME FIE PAS AUX BRASSARDS OU AUX EFFETS PORTÉS MÊME SI LA PERSONNE EST EN UNIFORME
- 3** JE NE DIVULQUE EN AUCUN CAS L'ENDROIT OÙ JE GARDE MES BIJOUX ET MON ARGENT LIQUIDE
- 4** JE ME MÉFIE DES DÉMARCHEURS TROP ENTREPRENANTS
- 5** AU MOINDRE DOUTE, UN SEUL NUMÉRO POUR ALERTER LA GENDARMERIE



**EN CAS DE VOL  
NE TOUCHEZ À RIEN !**



- ▶ Prenez garde aux personnes se présentant sous de prétendues qualités professionnelles : policiers, pompiers, agents des eaux, de l'électricité ou du gaz.
- ▶ Lorsque l'on sonne à votre porte, identifiez toujours vos visiteurs : regardez d'abord par l'œillet ou la fenêtre, ou faites-vous installer une chaîne de sécurité afin de pouvoir discuter avec les visiteurs sans les laisser entrer.
- ▶ Demander toujours à voir la carte professionnelle du visiteur : un uniforme ne suffit pas à s'assurer de l'identité de votre visiteur. **En cas de doute, appelez le service dont il se réclame.**
- ▶ Évitez de laisser entrer chez vous des personnes inconnues, et si toutefois vous les laissez entrer, ne les laissez pas sans surveillance.
- ▶ Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent ni de bijoux de grande valeur chez vous, ou du moins pas en évidence.
- ▶ **N'acceptez en aucun cas de montrer argent, bijoux ou carte de crédit.**
- ▶ Si un doute survient après avoir fait entrer vos visiteurs, notez tous les détails permettant un signalement de ceux-ci : ce sera utile pour la police ou la gendarmerie en cas de plainte.

# DIVERS

## La boulangerie LECACHEUR

En partenariat avec la mairie, la boulangerie LECACHEUR a installé un distributeur de baguettes traditions et normales à hauteur de la mairie et des écoles, plus précisément entre le bâtiment " chaufferie " et le bâtiment "ancienne mairie école "

Pour faciliter l'accès, des stationnements minutes vont être mis en place. Le paiement du pain se fera soit en monnaie soit en carte bancaire. Le distributeur permet d'avoir des baguettes chaudes à tout moment du jour et de la nuit.

Le prix de la baguette classique est de 90 centimes et 1,15€ la baguette tradition.



## ECLAIRAGE PUBLIC

Dans un cadre écologique mais aussi économique, le conseil municipal a décidé de couper l'éclairage public de 23 heures à 05 heures du matin, ce qui se fait dans de nombreuses communes. Cette décision va être mise en œuvre dans les prochains jours à titre expérimental.



## SALLE POLYVALENTE

Tarifs Montois	été / hiver
Vin d'honneur	150€ / 175€
Repas 1 soir	220€ / 255€
Repas 1 journée	260€ / 295€
Repas 2 jours	360€ / 395€

Tarifs Hors Commune	été / hiver
Vin d'honneur	300€ / 325€
Repas 1 soir	430€ / 460€
Repas 1 journée	485€ / 520€
Repas 2 jours	600€ / 635€

# DIVERS

## RAPPELS

Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler les déchets quels qu'ils soient sur sa propriété.



Les poubelles sont à rentrer après le passage du camion et ne doivent pas traîner sur les trottoirs durant toute la semaine.



## Entretien des haies donnant sur les trottoirs :

Si vous avez des haies qui dépassent sur les trottoirs pensez à les tailler pour permettre aux usagers piétons de pouvoir circuler librement sans être obligés de descendre sur la chaussée et cela souvent avec des poussettes et cela pour la sécurité de nous tous



Un arrêté général de circulation a été pris pour l'ensemble de la commune, entre autre :

### Toutes les rues de la commune sont limitées à 30 km/ heure



Des panneaux STOP ont été implantés aux intersections dangereuses. Malgré cela de nombreux riverains des différentes voies de circulation nous font part des excès commis par certains usagers, que ce soit la vitesse, le non respect des panneaux ou encore la circulation de petites motos ou scooter sur une roue.

Devant cet état de fait nous avons demandé à notre policier rural d'accentuer les contrôles ce qui a déjà été fait en notant que des vitesses de 75 km/h au lieu de 30 ont été relevées sur la rue Raymond HERVET. Ces contrôles vont être accentués. Des panneaux indiquant "contrôles fréquents" vont être apposés à l'entrée de l'agglomération.

## URGENCES

- Police nationale :  
17 ou 02 35 38 34 11
- Police intercommunale :  
02 35 38 81 81
- Gendarmerie :  
02 35 38 64 66
- Pompiers :  
18 ou 112
- Centre de secours :  
02 32 84 46 05
- S.A.M.U (Service d'Aide Médicale Urgente) :  
15 ou 02 35 84 46 65
- Centre Hospitalier Intercommunal :  
02 35 39 36 36
- Urgences Hôpital :  
02 35 39 35 52
- Médecin de garde :  
7 jours/7 et 24 heures/24 : 02 32 73 32 33
- Pharmacie de garde :  
3237
- Enfance maltraitée :  
119
- Violences conjugales :  
3919

Le SAMU ou le commissariat de police peuvent vous donner les coordonnées du pharmacien le plus proche dès 20h et du samedi à partir de 12h jusqu'au lundi 9h.

## Horaires d'ouverture de la Mairie

### Mardi et Jeudi

10h00 à 11h30 et 16h à 18h

### Samedi

9h00 à 12h00

### Accueil téléphonique

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

9h00 à 12h00

14h00 à 17h00

**Au 02 35 38 03 93**



## VOS ELUS



Tous les mardis soir, à l'exception des mois de Juillet et Août, de 18h à 19h, une permanence est assurée à la mairie soit par le maire lui-même soit par un des adjoints. Les personnes qui le désirent peuvent venir rencontrer l'un de ses élus avec ou sans rendez-vous.



**Hugues DUFLO**  
MAIRE



**Dominique DUBOC**  
1<sup>er</sup> adjoint



**Raymond FONTAINE**  
2<sup>ème</sup> adjoint



**Christophe PATIN**  
3<sup>ème</sup> adjoint



**Olivier STALIN**  
4<sup>ème</sup> adjoint



**Jean-Philippe PUPIN**



**Adeline LEMOINE**



**Christine MARQUETTE**



**François MARICAL**



**Nadia PICALET**



**Sylvie VASSE**



**Delphine COLLINET**



**Céline DESMARESCAUX**



**Eric SIMON**



**Cédric RANDUINEAU**